

PARC NATIONAL DU MONT-ORFORD

« UNE LOI A RESPECTER, UN PARC À PROTÉGER »

Historique

En décembre 2004 participe activement à la première partie des audiences publiques du BAPE portant sur "Les impacts d'un échange de terrains sur la biodiversité et l'intégrité territoriale du parc national du Mont-Orford. Le 2 février 2005, le MCI dépose son mémoire dans le cadre de la 2^{ième} partie des audiences publiques du BAPE tenue à Magog.

En février 2005, le ministre Tom Mulcair rend public le rapport 209 du BAPE.

6 mars 2006 : Le Gouvernement Charest annonce la mise en vente de 649 hectares de terrains du Parc national du Mont-Orford. Cette malheureuse décision provoque une opposition gigantesque et un mouvement d'opposition de la part de citoyens de partout au Québec.

La Coalition SOS Parc Orford est née 7 jours après l'annonce du ministre Béchard, le 12 mars 2006. Memphrémagog Conservation est un des leaders de la Coalition **SOS PARC ORFORD**.



La Coalition, qui représente 115 regroupements et associations provenant de différents secteurs de la province, a recueilli plus de 86 000 signatures demandant au gouvernement de respecter la Loi sur les parcs et l'intégrité territoriale du parc national du Mont-Orford. La présidente Gisèle Lacasse Benoit fut choisie pour être l'une des porte-parole de la Coalition SOS Parc Orford.

En date d'aujourd'hui, 6 octobre 2008, tous les sondages menés au Québec et dans la région de l'Estrie depuis le début de la lutte démontrent que 76% des citoyens s'opposent à ce que l'on porte atteinte à l'intégrité du parc national et réclame la réinsertion des terres. La coalition réclame toujours la réintégration des terres dans le parc national du Mont-Orford pour clore une fois pour toute cette saga.